

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 70 (1931)
Heft: 51

Artikel: Déclarer sa flamme !
Autor: St-Urbain
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-224271>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 21.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

FONDÉ PAR L. MONNET ET H. RENOU
Journal de la Suisse romande paraissant le samedi

Rédaction et Administration :
Pache-Varidel & Bron
Lausanne

ABONNEMENT :

Suisse, un an 6 fr.
Compte de chèques II. 1160

ANNONCES :

Agence de publicité Amacker
Palud 3, Lausanne.



LE FILON

LE Francillon étai on petiou lulu que n'avâi djamé rein einveintâ, pas pî le fi à copâ le burro, mâ que s'ein crétiâ on moué. E r'âvé étâ récrutâ dein lâo carabinieri, et failliâi le vâire quand é passâvé pé lo velâdzo avoué son pétairu, le dzor dé l'Abbâyî. Avoué sa cordetta rodze ein écarsalle, é se goncilliâve quemeint on polet, é sé tegnâi assé râi tiet onna latta dé borne, et on are dzerâ qué sé preinsâi po le Colonet Bornand âobin Monsu Chultesse, tant é crânâve.

Et po la dzappa, djamé cé mâina-mor n'ave la leinvoua toquâi, et djamé é n'étâi mafi dé dèvesâ, todzo po sé bragâ. Quand é ra passâ l'écoûla, à Lozena, lou z'âtres sordats li vailliâivont mau et l'avant bâtija « Filon », pasqu'é sé bragâve todzo d'avâi z'u le filon, et çosse et cein.

On coup, peindeint la réposâie dé midzor, mon Filon et son cammerâdo étâivont dé rébedou su lâo tieuses. Dé bé savâi que mon corps sé veintâve dé tot ce qué sâve, ce qué r'âve iû, odzu, pu et fé.

Quâise-té, Filon, li fâ on Valâisan de Nendaz, âo momeint iô lo caporat eintre dein lo pâilo. Té assé meinteur tiet on'agasse.

Lo caporat, que lé cognessâi prâo, einterve avoué on ton de rogomme :

— Y a-te cauqu'on, cé, qu'esse onna ball, écriture ?

— Mé, que crie le Francillon, ein preinsaint la position.

— E-te onna tota balla ?

— Ouâi, caporat. A l'écoûla, y écrisâive mi tiet lo régent.

— Adon, te va emmodâ lestameint âo pâilo dé sou-z'off por ébaragni et vouâidji le cratchâo. Rompez !

Djan-Pierre dé le Savolles.

TOT SÈ RETRAOVE, MA...

LE dzor, su lè papâi, lâi onna folhie que sé dit : *Objets perdus*, et onn'aura que l'è écrit dessu : *Objets trouvés*. Cein que lâi a de courieure, l'è que po lè z'*objets perdus* lâi faut 'na pucheinta colonda et que po clliâo que sant trovâ faut pas atant de ligne. Faut crêre que l'è mé damâdzo de pêdre que de trovâ. Et tot parâi, tot sè retrâove. Accutâ-vâi stasse, se n'è pas veré.

Pantelet l'étâi zu pè la vela, l'autr'hî po atsetâ quauque taquenisse de bounan : dâi babouche po la fenna, on bescoumo po lo petit, onna gueliama ein patte po la bouiba et on litre de bon cognac por li quand l'arâi dâi crâi à Pestoma. L'a trovâ tot cein que voliâve, lè babouche cé, lè bescoumo lé, la gueliama pe levé, lo cognac assebin. Et l'è montâ su lo trame avoué ti clliâo paquiet pè lè bré. Lè z'a betâ su sè dzè-nâo et de coûte li, et lè z'a reprâ quand l'è déchèindu.

Quand l'è arrevâ à l'ottô, l'a compta sè paquiet dâotrâi coup : ion, dou, trâi... n'a jamé

mode po la vela po coudhî retrovâ son litre que manquâve, vo séde pas que l'ère : son presenté à li : sa botolhie de cognac. Eh vâi ! son cognac.

Sein fére ne ion, ne dou, mon Pantelet reinmode po la vela po coudhî retrovâ son litre que regrettâve rîdo. on lâi avâi de que tot cein qu'on trovâve failliâi lo portâ pè la police. Va dan dein tote lè gapiounâve po demandâ s'on avâi trovâ son cognac. Pertor on lâi repond : « Na ! » et cein lo bourlâve. N'ein restâve que iena. Arâi-te mé de tchance lé ? Lâi va dan et dit dinse :

— On n'a pas raportâ, per hazâ, onna botolhie de cognac.

Et l'agent l'a repondu :

— Na, mâ on a apportâ *clli que l'a trovâie !*
Marc à Louis.

DÉCLARER SA FLAMME !

Un directeur d'agence cinématographique, épris sans espoir d'une collaboratrice, s'est suicidé après avoir mis le feu au dépôt des films. (Les journaux).

LN voilà une façon de déclarer sa flamme : flanquer le feu partout, puis se brûler soi-même ! Décidément, nous vivons une époque étonnante...

Jadis, quand on sentait l'amour incendier son cœur, on ployait le genou devant la dame de ses pensées. Levant vers elle un regard incendiaire, on avouait : « Yolande ! je vous aime ! » à quoi la gente damoiselle répliquait, soulignant son dire d'une brûlante ceillade : « Eugène, moi aussi ! » Et c'était fait pour la vie !...

Hier, les bouillants jouvencaux passaient le plus clair de leur temps à brûler de multiples flammes. Mais, partagés de telle sorte, ils mouraient célibataires, consumés par ces incendies successifs.

Maintenant, on ne déclare plus sa flamme, parce que le feu de la passion s'alimente de titres au porteur, de petits sacs dodos, de jolies petites piles d'écus, par des collections de papiers verts ou bleus, peut-être roses ! Et ce n'est pas là que la pure flamme de l'amour trouverait aliment qui lui convienne...

Le malheureux industriel dont les journaux rapportent la tragique histoire n'a envisagé qu'un côté de la question : il l'a résolue brutalement. A vrai dire, le commerce des étoiles de cinéma ne lui a rien valu, et c'est pourquoi, à la façon d'un mélo, il s'est exclamé : « Elle me résistait, je me suis tué ! » lorsque saint Pierre lui a demandé son *curriculum vitae*...

Demain ? — Ne parlons pas de demain, puisque nous ne sommes pas sûrs d'y jouer un rôle. Revenons plutôt sur cet attendrissant passé, où l'on ployait le genou devant la grâce des demoiselles ! Ah ! quel bon temps ! quel temps c'était ! On se sentait le cœur tout chose, et l'on osait confier son trouble à quelque belle enfant ! Aujourd'hui, le cœur n'existe plus qu'à l'état de viscère et l'on n'ose en comprimer les battements qu'après un 100 m. plat ou un 110 m. haies, et encore... Triste époque !

Déclarer sa flamme ! ce sera, demain, une expression déçue ! Bonnes gens qui avez connu ces moments délicieux, n'oubliez pas votre avcu de jadis, avec émoi songez au passé disparu et dites-vous que vous seuls aviez la bonne part !

St-Urbain.

LES PARAPLUIES

PARDON, Monsieur, mais c'est mon parapluie que vous emportez.

Horace Courducol regarda ses mains : chacune d'elles tenait un pépin.

— Oh ! excusez-moi, monsieur, dit-il de sa voix faible et hésitante. Je suis d'une distraction... Avant de payer ma barbe, j'ai pris mon parapluie ; maintenant, je m'empare du vôtre... Ils se ressemblent, alors, n'est-ce pas... Je suis confus.

Le propriétaire du deuxième parapluie reprit son bien en souriant.

— Ce sont des erreurs qui arrivent, fit-il. C'est moins grave que si vous me preniez ma femme. Il est vrai que ceci serait difficile : je ne suis pas marié.

Les deux hommes se saluèrent. Le propriétaire du deuxième parapluie reprit sa place dans le fauteuil et commanda au garçon coiffeur :

— La barbe et d'assez près, je déjeuner en ville, Gustave.

Pendant ce temps, Horace Courducol, encore rouge de l'incident, sortait du salon de coiffure, non sans s'être pris le pied dans le paillason et avoir manqué de passer au travers de la porte.

Quand il fut dans la rue Saint-Lazare, il s'arrêta pour essayer de se souvenir des courses qu'il avait à faire avant de se rendre au bureau.

— Ah ! oui, pensa-t-il tout haut, il faut que je passe aux Nouvelles Galeries.

Et il partit d'un pas mou en sifflotant une marche militaire.

Horace Courducol était un petit bourgeois d'une cinquantaine d'années. Sous-chef de bureau aux Travaux publics, il habitait en banlieue, avec sa femme, sa fille et sa nièce.

Chaque matin, il débarquait à huit heures moins vingt et se rendait tout doucement à son bureau. Il aimait à flâner dans les rues, s'amusant d'un rien : d'une devanture originale, de la chute d'un cycliste, des manœuvres d'un avion.

Courducol avait cette supériorité sur ses semblables : il parvenait assez facilement à passer des heures sans penser, c'est-à-dire à penser à la même chose, ce qui était encore le meilleur moyen de reposer ses méninges peu fatiguées de petit bourgeois tranquille.

Sa femme, sa fille et sa nièce le chargeaient rarement de commissions, car le brave homme cublait tout. Ce matin-là, pourtant, Mme Courducol lui avait dit :

— Ecoute bien, Horace, ton parapluie n'est plus un parapluie, mais une passoire. Avant d'aller aux Travaux publics, tu me feras le plaisir de passer aux Nouvelles Galeries. Là, tu t'achèteras un nouveau pépin dans les quinze francs et, par la même occasion, tu m'en prendras un dans les mêmes prix. Sauras-tu ?

— Parbleu !

— Oui, tu crois que tu sauras. Enfin, nous verrons bien.

— Père pourrait m'en acheter un aussi, intervint Virginie Courducol. Les baleines du mien se détachent, une réparation coûterait aussi cher.

Enfin, Jacqueline, la nièce, proposa à son tour :

— Pendant que tu y seras, mon oncle...

— Tu veux aussi que je t'achète un parapluie ? répondit, effrayé, Courducol, à qui la mission